

Un accord pour les assistants administratifs des zones de collecte et des embauches statutaire pour le R.U à la PGD

Dans le cadre de la création du nouveau centre de Relation Usagers, une réforme était prévue pour nos collègues assistant.e.s administratifs des zones de collecte.

Leur métier d'accueil à titre principal ainsi que la NBI accueil, face à cette réorganisation, allaient disparaître.

La Direction et l'Administration ont proposé un Régime Indemnitare Différentiel pour compenser la perte de la N.B.I (10 points). Seulement, ce R.I.D, à termes, est voué à disparaître et nous ne pouvions accepter une perte de rémunération.

La CGT et SUD ont donc accompagné les agents, majoritairement des femmes dans leur démarches pour défendre leurs revendications. A l'issue des négociations après le dépôt d'un préavis de grève, nous avons obtenu :

- **Le maintien à titre principal des fonctions d'accueil ;**
- **Le maintien de la N.B.I (10 points qui comptent pour la retraite) ;**
- **Le maintien des 9 postes d'assistants administratifs ;**
- **La création de 6 postes permanents (priorité aux agents reclassés) pour le centre de Relation Usagers. Les agents de ce centre bénéficieront de formations spécifiques.**

Nous avons donc signé un protocole d'accord ce 23 janvier 2024 et le CST de mars verra inscrit à son ordre du jour le rapport.

Nos collègues ont su faire face et prendre leur responsabilité. Le principal a été préservé et des postes permanents vont être créés.

Nos deux organisations syndicales se félicitent de ces résultats et de la mobilisation des agent.e.s.

Nous restons très attentifs aux futurs mouvements de ce service.